MAC

1er mars 2024

Objet : Décision concernant votre demande d'accès à l'information

En réponse à votre demande d'accès reçue le 31 janvier 2024 par le Musée d'art contemporain de Montréal (« MAC »), vous trouverez ci-joint notre réponse ainsi qu'une copie numérique des documents demandés :

a) Les communications entre le musée et le ministère de la Culture concernant les travaux de transformation du Musée, produits depuis l'annonce publique du ministre le 17 juin 2023 (selon la confirmation reçue de votre part le 2 février 2024);
b) Les directives internes du musée concernant les travaux de transformation

En ce qui concerne les documents visés au point a) ci-dessus, ceux-ci ont été élagués des éléments visés par les articles 9, 14, 20, 22, 23, 24, 37, 38, 39, 48 et 53 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (***Loi***).

Comme mentionné par courriel, certains documents en lien avec votre demande d'accès proviennent d'un tiers. Le MAC a dû l'aviser pour lui permettre de présenter ses observations conformément à l'article 25 de la *Loi* ; l'avis a été envoyé le 22 février 2024. Le tiers, conformément à l'article 49, nous a présenté ses observations à l'intérieur du délai de 20 jours. Après analyse, nous considérons que ses renseignements sont de nature confidentielle et leur divulgation entraverait une négociation en vue de la conclusion d'un contrat ou lui causerait une perte ou procurerait un avantage appréciable à une autre personne ou nuirait de façon substantielle à sa compétitivité. Le MAC a décidé de ne pas les divulguer afin de respecter la nature confidentielle des informations qu'ils contenaient.

Aussi, après analyse, certaines sections des documents demandés sont relatives à des documents produits par d'autres organismes publics. Conformément à l'article 48 de la Loi, nous vous invitons à formuler votre demande auprès de ces organismes dont les coordonnées des responsables de l'accès sont jointes à cette lettre.

Au sujet des documents visés au point b), veuillez noter que le MAC n'a pas de directives internes concernant les travaux de transformation.

…/2

Conformément à l'article 51 de la *Loi*, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette demande auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Marie-Claude Mongeon
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels
Responsable, secrétariat général et projets stratégiques
marie-claude.mongeon@macm.org

p. j. Avis de recours

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Téléc : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Téléc : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

14 juin 2006
Mise à jour le 16 septembre 2016

MAC

RESPONSABLES DE L'ACCÈS À L'INFORMATION DANS LES ORGANISMES PUBLICS CONCERNÉS PAR L'ARTICLE 28

Ministère de la culture et des communications du Québec
Mme Julie Lévesque
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels
Secrétariat général et bureau de la sous-ministre
225, Grande Allée Est, bloc C, 1er étage
Québec QC G1R 5G5
secretariat-general@mcc.gouv.qc.ca
www.quebec.ca/gouvernement/ministere/culture-communications/acces-information

Place des Arts
M. Nicolas Potvin
Secrétaire général et directeur des affaires corporatives
260, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H2X 1Y9
514 285-4200
npotvin@placedesarts.com
https://placedesarts.com/fr/gouvernance/acces-information#:~:text=En%20vertu%20de%20la%20Loi,que%20la%20Place%20des%20Arts.

Société québécoise des infrastructures
Me Simon Bégin
Secrétaire général
Édifice Marie-Fitzbach
1075, rue de l'Amérique-Française
Québec (Québec) G1R 5P8
418 646-1766, poste 7770
acces.information@sqi.gouv.qc.ca
https://www.sqi.gouv.qc.ca/acces-info/Pages/default.aspx

Ville de Montréal
Me Emmanuel Tani-Moore
Responsable de l'accès à l'information
155, rue Notre-Dame Est,
Montréal (Québec) H2Y 1B5
https://montreal.ca/services/acces-linformation

MAC

EXTRAITS DE LA *LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS*

9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public.
Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.
1982, c. 30, a. 9.

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.
1982, c. 30, a. 14.

22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.
Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.
1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

20. Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement lorsque sa divulgation entraverait vraisemblablement une négociation en cours avec un autre organisme public dans un domaine de leur compétence.
1982, c. 30, a. 20.

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.
1982, c. 30, a. 23.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.
1982, c. 30, a. 24.

37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.
1982, c. 30, a. 37.

38. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation que lui a fait un organisme qui en relève ou qu'il a fait à un autre organisme public, jusqu'à ce que la décision finale sur la matière faisant l'objet de l'avis ou de la recommandation ait été rendue publique par l'autorité compétente.

Il en est de même pour un ministre en ce qui concerne un avis ou une recommandation que lui a fait un organisme qui relève de son autorité.
1982, c. 30, a. 38.

39. Un organisme public peut refuser de communiquer une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, jusqu'à ce que la recommandation ait fait l'objet d'une décision ou, en l'absence de décision, qu'une période de cinq ans se soit écoulée depuis la date où l'analyse a été faite.
1982, c. 30, a. 39.

48. Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.
1982, c. 30, a. 48.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:
1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;
2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.
1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29; 2021, c. 25, a. 8.

[redacted]

De : Marine Godfroy <Marine.Godfroy@macm.org>
Envoyé : lundi 19 juin 2023 09:51
À : Catherine Vien-Labeaume <Catherine.Vien-Labeaume@mcc.gouv.qc.ca>
Objet : Revue de presse annonce du 16 juin

ATTENTION : Courriel provenant de l'extérieur de votre organisation!
Si vous ne connaissez pas la personne ayant expédié ce courriel, évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de lui transmettre des informations. En cas de doute, communiquez verbalement avec elle.

Bonjour Catherine,

[redacted] Je me demandais si tu aurais une revue de presse à me partager sur l'annonce de vendredi.
Cela me permettrait d'accélérer mon suivi avec nos parties prenantes.
[redacted]

A très bientôt!

Marine

MARINE GODFROY
Directrice Marketing, communications et expérience-visiteur
Musée d'art contemporain de Montréal
En télétravail : [redacted]

[redacted]

De : Jennifer Dorner <Jennifer.Dorner@macm.org>
Envoyé : jeudi 20 juillet 2023 16:43
À : Patrick Tessier <patrick.tessier@mcc.gouv.qc.ca>
Objet : MAC : projet de transformation

ATTENTION : Courriel provenant de l'extérieur de votre organisation!
Si vous ne connaissez pas la personne ayant expédié ce courriel, évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de lui transmettre des informations. En cas de doute, communiquez verbalement avec elle.

Bonjour Patrick,

J'espère que tu passes un bon été !

Je me demandais si tu avais du temps la semaine prochaine pour une petite rencontre? J'aimerais faire le point sur le projet de transformation, [redacted]

[redacted]

Merci!

Jennifer

JENNIFER DORNER
Directrice générale adjointe

Musée d'art contemporain de Montréal
macm.org

[redacted]

De : Jennifer Dorner <Jennifer.Dorner@macm.org>
Envoyé : mercredi 20 septembre 2023 13:58
À : Anne-Marie Gagnon <amgagnon@sqi.gouv.qc.ca>; Marie-Claude Lépine <MCLepine@placedesarts.com>; Catherine Vien-Labeaume <Catherine.Vien-Labeaume@mcc.gouv.qc.ca>; Mylaine Albert <MAlbert@placedesarts.com>
Objet : Article dans La Presse

ATTENTION : Courriel provenant de l'extérieur de votre organisation!
Si vous ne connaissez pas la personne ayant expédié ce courriel, évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de lui transmettre des informations. En cas de doute, communiquez verbalement avec elle.

Bonjour,

Je vous écris à propos d'un article publié ce matin [redacted]

[redacted]

De nouvelles demandes d'entrevues pourraient survenir, [redacted]

Merci,

Jennifer

De : Jennifer Dorner
Envoyé : 18 septembre 2023 12:17
À : Francis Martel <fmartel@sqi.gouv.qc.ca>; Anne-Marie Gagnon <amgagnon@sqi.gouv.qc.ca>; Marie-Claude Lépine <MCLepine@placedesarts.com>; Catherine Vien-Labeaume <Catherine.vien-labeaume@mcc.gouv.qc.ca>
Cc : Mylaine Albert <MAlbert@placedesarts.com>
Objet : RE: Messages communs réactualisés projet MAC

Bonjour à tous,

Je vous écris pour vous informer que le MAC a été contacté par Jean Siag de La Presse qui souhaite réaliser une entrevue concernant le programme de construction et les superficies des espaces. J'ai accepté l'entrevue cet après-midi, suite à l'accord de John Zeppetelli. [redacted]

Je suis à votre disposition pour toute question. Bonne journée!

Jennifer

JENNIFER DORNER
Directrice générale adjointe
Musée d'art contemporain de Montréal
macm.org

[redacted]

[redacted]

De : Marine Godfroy <Marine.Godfroy@macm.org>
Envoyé : 31 mai 2023 13:58
À : Francis Martel <fmartel@sqi.gouv.qc.ca>; Anne-Marie Gagnon <amgagnon@sqi.gouv.qc.ca>; Marie-Claude Lépine <MCLepine@placedesarts.com>; Catherine Vien-Labeaume <Catherine.vien-labeaume@mcc.gouv.qc.ca>
Cc : Mylaine Albert <MAlbert@placedesarts.com>; Jennifer Dorner <Jennifer.Dorner@macm.org>
Objet : Messages communs réactualisés projet MAC

ATTENTION: Ce courriel provient d'une source externe de la SQI. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes à moins de reconnaître l'éditeur et de savoir que le contenu est sûr.

Bonjour,

[redacted]

J'en profite pour vous partager si vous ne l'avez pas déjà vu passer, la lettre d'opinion de John publiée dans La Presse aujourd'hui : https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2023-05-31/musee-d-art-contemporain-de-montreal/continuer-a-rayonner-en-attendant-de-reprendre-notre-place.php?sharing=true

[redacted]

[redacted]

Je suis à votre disposition pour toute question. [redacted]

Merci d'avance.
m

Marine Godfroy
Directrice marketing, communications, expérience visiteurs
Musée d'art contemporain de Montréal
[redacted]

[redacted]

De : Catherine Desjardins
Envoyé : 24 octobre 2023 10:56
À : Nancy Bouffard <nbouffard@exponentiel.ca>; Marie-Claude Lépine <MCLepine@placedesarts.com>; amgagnon@sqi.gouv.qc.ca; catherine.vien-labeaume@mcc.gouv.qc.ca; Marie-Josée Desrochers <mjdesrochers@placedesarts.com>; Mylaine Albert <MAlbert@placedesarts.com>; phenaohernandez@sqi.gouv.qc.ca; gporlier@sqi.gouv.qc.ca
Cc : Jennifer Dorner <Jennifer.Dorner@macm.org>
Objet : RE: MAC - PV de la rencontre 001 du comité communication

Bonjour à tous,

Voici le PV de notre rencontre de vendredi après-midi.

Salutations,
Catherine Desjardins, architecte OAQ, PMP
Chargée de projet – transformation et parc immobilier
Musée d'art contemporain de Montréal
Tel : 514 847-6203
[redacted]
catherine.desjardins@macm.org

[redacted]

MAC

Projet de transformation du Musée d'art contemporain
Comité Communication
Rencontre de coordination
Procès-verbal #001

Date : 20 octobre 2023
Entroit : Teams

Etaient présents :

- Catherine Vien-Labeaume (CVL), Conseillère en affaires publiques et porte-parole, Ministère de la culture et des communications du Québec (MCC)
- Anne-Marie Gagnon (AMG), Porte-parole auprès des médias, Société Québécoise des infrastructures (SQI)
- Paola Henao Hernandez, Chargée de projet, Société Québécoise des infrastructures (SQI)
- Mylaine Albert (MA), Directrice marketing, ventes et communications, Place des Arts (PDA)
- Marie-Claude Lépine (MCL), Gestionnaire Communications et relations publiques, Place des Arts (PDA)
- Nancy Bouffard (NB), Vice-Présidente, Exponentiel Conseil
- Jennifer Dorner (JD), Directrice générale adjointe, Musée d'art contemporain (MAC)
- Catherine Desjardins (CD), Chargée de projet, Musée d'art contemporain (MAC)

N'était pas présent :

- Gilles Porlier (GP), Directeur de projet, Société Québécoise des infrastructures (SQI)
- Marie-Josée Desrochers (MJD), présidente-directrice générale, Place des Arts (PDA)

Note : afin de simplifier la lecture, les éléments de discussion ont été regroupés par sujet.

Situation actuelle du projet de transformation :

- La bonification du budget pour le projet de transformation du MAC a été annoncée en juin 2023.
- Les quatre premiers lots de construction sont en appel d'offres.
- L'ouverture des soumissions est prévue pour le 7 novembre 2023.
- Il faut prévoir une période suite à l'ouverture des soumissions pour vérifier la conformité des soumissions et les analyser.
- [redacted]

[redacted]

[redacted]

Étapes à suivre lors d'une demande média :

- S'informer mutuellement des demandes médias.
- Gérer les attentes des médias en termes de délai et de capacité à répondre.
- Demander les questions par écrit et y répondre par écrit.
- Signaler les demandes d'entrevues au MCC.
- Valider avec le MCC et la SQI avant d'envoyer les réponses.
- Informer et impliquer si nécessaire PDA avant d'envoyer les réponses.
- Diriger les questions selon les champs d'expertise des partenaires ; par exemple la SQI est mieux habilité à répondre aux questions concernant le budget, l'échéancier, la construction, les appels d'offres et les aspects techniques du projet.

[redacted]

Vernissages et autres évènements :

- Il faut prévoir que certains médias pourraient poser des questions relatives au projet de transformation lors d'évènements reliés aux activités du MAC.
- Le vernissage de la nouvelle exposition des Pussy Riot aura lieu le 24 octobre en soirée. Une visite de presse aura également lieu en matinée.

[redacted]

Prochaine rencontre :

- La prochaine rencontre aura lieu dans un mois, ou plus tôt si nécessaire.

[redacted]

De : Catherine Desjardins
Envoyé : 26 octobre 2023 14:54
À : amgagnon@sqi.gouv.qc.ca; catherine.vien-labeaume@mcc.gouv.qc.ca; Gilles Porlier <gporlier@sqi.gouv.qc.ca>; Jennifer Dorner (Jennifer.Dorner@macm.org) <Jennifer.Dorner@macm.org>; Marie-Claude Lépine <MCLepine@placedesarts.com>; Marie-Josée Desrochers <mjdesrochers@placedesarts.com>; Mylaine Albert <MAlbert@placedesarts.com>; Nancy Bouffard <nbouffard@exponentiel.ca>; Paola Henao Hernandez <phenaohernandez@sqi.gouv.qc.ca>
Objet : MAC Transformation; Doodle pour rencontre du comité communication

Bonjour,

Nous souhaitons organiser une rencontre du comité de communication entre l'ouverture des soumissions (7 novembre) et le comité directeur ad hoc (17 novembre), afin de nous préparer à divers scénarios.

Merci de répondre au sondage Doodle :
[redacted]

Bonne journée,
Catherine Desjardins, architecte OAQ, PMP
Chargée de projet – transformation et parc immobilier
Musée d'art contemporain de Montréal
Tel : 514 847-6203
Cell. : [redacted]
catherine.desjardins@macm.org

[redacted]

De : Catherine Desjardins
Envoyé : 22 novembre 2023 13:44
À : amgagnon@sqi.gouv.qc.ca; catherine.vien-labeaume@mcc.gouv.qc.ca; Gilles Porlier <gporlier@sqi.gouv.qc.ca>; Jennifer Dorner (Jennifer.Dorner@macm.org) <Jennifer.Dorner@macm.org>; Marie-Claude Lépine <MCLepine@placedesarts.com>; Marie-Josée Desrochers <mjdesrochers@placedesarts.com>; Mylaine Albert <MAlbert@placedesarts.com>; Nancy Bouffard <nbouffard@exponentiel.ca>; Paola Henao Hernandez <phenaohernandez@sqi.gouv.qc.ca>
Objet : MAC projet de transformation; PV de la rencontre 02 du comité communications

Bonjour,

Voici le PV de la 2e rencontre du comité de communications en lieu avec le projet de transformation du MAC.

Merci,
Catherine Desjardins, architecte OAQ, PMP
Chargée de projet – transformation et réaménagement
Musée d'art contemporain de Montréal
Tel : 514 847-6203
[redacted]
catherine.desjardins@macm.org

Projet de transformation du Musée d'art contemporain
Comité Communication
Rencontre de coordination
Procès-verbal #002

Date : 14 novembre 2023
Endroit : Teams

Etaient présents :

- Catherine Vien-Labeaume (CVL), Conseillère en affaires publiques et porte-parole, Ministère de la culture et des communications du Québec (MCC)
- Anne-Marie Gagnon (AMG), Porte-parole auprès des médias, Société Québécoise des infrastructures (SQI)
- Gilles Porlier (GP), Directeur de projet, Société Québécoise des infrastructures (SQI)
- Mylaine Albert (MA), Directrice marketing, ventes et communications, Place des Arts (PDA)
- Marie-Claude Lépine (MCL), Gestionnaire Communications et relations publiques, Place des Arts (PDA)
- Nancy Bouffard (NB), Vice-Présidente, Exponentiel Conseil
- Jennifer Dorner (JD), Directrice générale adjointe, Musée d'art contemporain (MAC)
- Catherine Desjardins (CD), Chargée de projet, Musée d'art contemporain (MAC)

N'était pas présent :

- Marie-Josée Desrochers (MJD), présidente-directrice générale, Place des Arts (PDA)
- Paola Henao Hernandez, Chargée de projet, Société Québécoise des infrastructures (SQI)

Note : afin de simplifier la lecture, les éléments de discussion ont été regroupés par sujet.

Situation actuelle du projet de transformation :

- L'ouverture des soumissions pour les quatre premiers lots du projet de transformation du MAC a eu lieu le 7 novembre.
- Il y aura un comité directeur ad hoc le 17 novembre pour statuer sur la poursuite du projet.

[redacted]

Calendrier :

- Comité directeur (go/no go): 17 novembre 2023
- Advenant une réponse positive:
  - Signature des contrats: décembre 2023
  - Mobilisation et début des travaux: janvier 2024.
- Le MAC fournira une ligne du temps des travaux et évènements à venir suite au comité directeur ad hoc.

[redacted]

La prochaine rencontre aura lieu le 14 décembre à 9:15.

[redacted]

De : Catherine Desjardins
Envoyé : 19 décembre 2023 10:07
À : amgagnon@sqi.gouv.qc.ca; catherine.vien-labeaume@mcc.gouv.qc.ca; Gilles Porlier <gporlier@sqi.gouv.qc.ca>; Jennifer Dorner (Jennifer.Dorner@macm.org) <Jennifer.Dorner@macm.org>; Marie-Claude Lépine <MCLepine@placedesarts.com>; Marie-Josée Desrochers <mjdesrochers@placedesarts.com>; Mylaine Albert <MAlbert@placedesarts.com>; Nancy Bouffard <nbouffard@exponentiel.ca>; Paola Henao Hernandez <phenaohernandez@sqi.gouv.qc.ca>
Objet : MAC Transformation; PV de la rencontre 003 du comité de communication

Bonjour,

Voici le PV de la rencontre 003 du comité de communication de jeudi dernier pour le projet de transformation du MAC.

Merci

Catherine Desjardins, architecte OAQ, PMP
Chargée de projet – transformation et réaménagement
Musée d'art contemporain de Montréal
Tel : 514 847-6203
Cell. [redacted]
catherine.desjardins@macm.org

MAC

Projet de transformation du Musée d'art contemporain
Comité Communication
Rencontre de coordination
Procès-verbal #003

Date : 14 décembre 2023
Endroit : Teams

Etaient présents :

- Catherine Vien-Labeaume (CVL), Conseillère en affaires publiques et porte-parole, Ministère de la culture et des communications du Québec (MCC)
- Paola Henao Hernandez, Chargée de projet, Société Québécoise des infrastructures (SQI)
- Mylaine Albert (MA), Directrice marketing, ventes et communications, Place des Arts (PDA)
- Marie-Claude Lépine (MCL), Gestionnaire Communications et relations publiques, Place des Arts (PDA)
- Nancy Bouffard (NB), Vice-Présidente, Exponentiel Conseil
- Jennifer Dorner (JD), Directrice générale adjointe, Musée d'art contemporain (MAC)
- Catherine Desjardins (CD), Chargée de projet, Musée d'art contemporain (MAC)

N'était pas présent :

- Marie-Josée Desrochers (MJD), présidente-directrice générale, Place des Arts (PDA)
- Anne-Marie Gagnon (AMG), Porte-parole auprès des médias, Société Québécoise des infrastructures (SQI)
- Gilles Porlier (GP), Directeur de projet, Société Québécoise des infrastructures (SQI)

Note : afin de simplifier la lecture, les éléments de discussion ont été regroupés par sujet.

Situation actuelle du projet de transformation :

- PHH informe que les contrats pour les quatre premiers lots de construction du projet sont en signature à la SQI. Tout va bien et les contrats devraient être(signés d'ici le 22 décembre 2023.
- Les travaux pour les quatre premiers lots pourront donc débuter en janvier 2024.

Évènements à venir et dates :

- Les réunions de démarrage auront lieu dans la semaine du 8 janvier. [redacted]
- [redacted]
- Une photo au chantier (pelleté de terre symbolique ou autre) avec John Zeppetelli (DG du MAC) est à prévoir pour l'annonce officielle (avant le 30 janvier).

[redacted]

Réseaux sociaux :

- Le MAC publiera sur ses réseaux sociaux pour annoncer le début des travaux (texte + photos).
- La première publication sur les réseaux sociaux sera coordonnée avec l'émission du communiqué de presse.
- Le MAC prévoit diffuser davantage de photos de l'avancement des travaux au chantier, et de réduire l'utilisation des rendus architecturaux.

[redacted]

La date de la prochaine rencontre sera déterminée ultérieurement.

[redacted]

De : Nancy Bouffard <Nancy.Bouffard@macm.org>
Envoyé : Tuesday, January 16, 2024 5:14:48 PM
À : Marie-Claude Lépine <MCLepine@placedesarts.com>; Anne-Marie Gagnon <amgagnon@sqi.gouv.qc.ca>; Catherine Vien-Labeaume <Catherine.Vien-Labeaume@mcc.gouv.qc.ca>; Gilles Porlier <gporlier@sqi.gouv.qc.ca>; Marie-Josée Desrochers <mjdesrochers@placedesarts.com>; Mylaine Albert <MAlbert@placedesarts.com>; Paola Henao Hernandez <phenaohernandez@sqi.gouv.qc.ca>
Cc : Jennifer Dorner <Jennifer.Dorner@macm.org>
Objet : Nouvelle de la relance des travaux du MAC sortie dans le Devoir

ATTENTION : Courriel provenant de l'extérieur de votre organisation!
Si vous ne connaissez pas la personne ayant expédié ce courriel, évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de lui transmettre des informations. En cas de doute, communiquez verbalement avec elle.

Bonjour à tous et à toutes,

Marie-Claude nous a souligné que la nouvelle de la relance des travaux était déjà sortie dans le Devoir https://www.ledevoir.com/culture/arts-visuels/805425/musee-chantier-musee-art-contemporain-debute (merci Marie-Claude!)

[redacted]

Je vous tiens au courant pour la suite.

Merci

Nancy

[redacted]

De : Nancy Bouffard <Nancy.Bouffard@macm.org>
Envoyé : vendredi 19 janvier 2024 12:02
À : Anne-Marie Gagnon <amgagnon@sqi.gouv.qc.ca>; Marie-Claude Lépine <MCLepine@placedesarts.com>; Jennifer Dorner <Jennifer.Dorner@macm.org>; Catherine Vien-Labeaume <Catherine.Vien-Labeaume@mcc.gouv.qc.ca>; Gilles Porlier <gporlier@sqi.gouv.qc.ca>; Marie-Josée Desrochers <mjdesrochers@placedesarts.com>; Mylaine Albert <MAlbert@placedesarts.com>; Paola Henao Hernandez <phenaohernandez@sqi.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Nouvelle de la relance des travaux du MAC sortie dans le Devoir

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de nancy.bouffard@macm.org. Découvrez pourquoi cela est important

ATTENTION : Courriel provenant de l'extérieur de votre organisation!
Si vous ne connaissez pas la personne ayant expédié ce courriel, évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de lui transmettre des informations. En cas de doute, communiquez verbalement avec elle.

Bonjour Anne-Marie,

Je vous enverrai les entrevues confirmées au fur et à mesure qu'elles le seront. La teneur des informations est contenue dans le communiqué. Le Q&A est en voie d'être finalisé. Je pourrai vous le partager dès qu'il sera final. Ça demeure toutefois un document interne, qui n'est pas pour une large diffusion.

Merci!

Nancy

[redacted]

De : Nancy Bouffard <Nancy.Bouffard@macm.org>
Envoyé : vendredi 19 janvier 2024 09:28
À : Marie-Claude Lépine <MCLepine@placedesarts.com>; Jennifer Dorner <Jennifer.Dorner@macm.org>; Anne-Marie Gagnon <amgagnon@sqi.gouv.qc.ca>; Catherine Vien-Labeaume <Catherine.vien-labeaume@mcc.gouv.qc.ca>; Gilles Porlier <gporlier@sqi.gouv.qc.ca>; Marie-Josée Desrochers <mjdesrochers@placedesarts.com>; Mylaine Albert <MAlbert@placedesarts.com>; Paola Henao Hernandez <phenaohernandez@sqi.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Nouvelle de la relance des travaux du MAC sortie dans le Devoir

ATTENTION: Ce courriel provient d'une source externe de la SQI. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes à moins de reconnaître l'éditeur et de savoir que le contenu est sûr.

Bonjour Marie-Claude,

Voir mes réponses ci-dessous, en bleu :

[redacted]

Le communiqué n'a pas été diffusé sur le fil de presse. Il ne le sera pas, car la nouvelle est sortie depuis plusieurs jours déjà et l'article du Devoir était somme toute assez fidèle (pas de nouveaux éléments dans le communiqué) [redacted] le communiqué sera publié sur notre site web et nous commencerons les publications sur les médias sociaux. La nouvelle sera aussi intégrée à notre infolettre.

[redacted] Aucune demande média

[redacted] Oui, la photo a été envoyée aux participants. Je la joins pour votre information.

[redacted] Merci à toi!

[redacted]

De : Nancy Bouffard <Nancy.Bouffard@macm.org>
Envoyé : 16 janvier 2024 17:15
À : Marie-Claude Lépine <MCLepine@placedesarts.com>; Anne-Marie Gagnon <amgagnon@sqi.gouv.qc.ca>; Catherine Vien-Labeaume <Catherine.vien-labeaume@mcc.gouv.qc.ca>; Gilles Porlier <gporlier@sqi.gouv.qc.ca>; Marie-Josée Desrochers <mjdesrochers@placedesarts.com>; Mylaine Albert <MAlbert@placedesarts.com>; Paola Henao Hernandez <phenaohernandez@sqi.gouv.qc.ca>
Cc : Jennifer Dorner <Jennifer.Dorner@macm.org>
Objet : Nouvelle de la relance des travaux du MAC sortie dans le Devoir

Bonjour à tous et à toutes,

Marie-Claude nous a souligné que la nouvelle de la relance des travaux était déjà sortie dans le Devoir https://www.ledevoir.com/culture/arts-visuels/805425/musee-chantier-musee-art-contemporain-debute (merci Marie-Claude!)

[redacted]

Je vous tiens au courant pour la suite.

Merci

Nancy

[redacted]

De : Nancy Bouffard <Nancy.Bouffard@macm.org>
Envoyé : vendredi 19 janvier 2024 14:43
À : Catherine Vien-Labeaume <Catherine.Vien-Labeaume@mcc.gouv.qc.ca>; Anne-Marie Gagnon <amgagnon@sqi.gouv.qc.ca>; Marie-Claude Lépine <MCLepine@placedesarts.com>; Jennifer Dorner <Jennifer.Dorner@macm.org>; Gilles Porlier <gporlier@sqi.gouv.qc.ca>; Marie-Josée Desrochers <mjdesrochers@placedesarts.com>; Mylaine Albert <MAlbert@placedesarts.com>; Paola Henao Hernandez <phenaohernandez@sqi.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Nouvelle de la relance des travaux du MAC sortie dans le Devoir

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de nancy.bouffard@macm.org. Découvrez pourquoi cela est important

ATTENTION : Courriel provenant de l'extérieur de votre organisation!
Si vous ne connaissez pas la personne ayant expédié ce courriel, évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de lui transmettre des informations. En cas de doute, communiquez verbalement avec elle.

Bonjour Catherine,

[redacted] Pour le bénéfice du groupe en entier, je fais un bref résumé de notre discussion :

- [redacted], le communiqué de presse sera transformé en «nouvelle» publiée sur notre site web (pas de mention communiqué ni pour diffusion immédiate»). [redacted]
- Nos publications pour les réseaux sociaux seront maintenues telles quelles et dirigeront vers la nouvelle sur le site web.
- La nouvelle ainsi que nos publications RS seront mises en ligne le lundi 22 janvier.
- [redacted]

[redacted] En pièce jointe, le QR à

réviser. Un grand merci!

Nancy

[redacted]

[redacted]

De : Nancy Bouffard
Envoyé : 26 janvier 2024 09:10
À : emilie.mercier@mcc.gouv.qc.ca
Objet : Suivi MAC

Bonjour Émilie,

Catherine me mentionne que tu feras le suivi avec moi concernant l'entrevue éventuelle de la présidente du CA du MAC avec la Presse. Je t'envoie un courriel pour que tu aies mon adresse sous la main.

Merci!

Nancy

Marie-Claude Mongeon

De: Nancy Bouffard
Envoyé: 26 janvier 2024 15:58
À: Catherine Vien-Labeaume; Marie-Claude Lépine; Anne-Marie Gagnon; Gilles Porlier; Marie-Josée Desrochers; Mylaine Albert; Paola Henao Hernandez; emilie.mercier@mcc.gouv.qc.ca
Cc: Jennifer Dorner
Objet: Suivi entrevue entre Jean Siag de la Presse et Claudie Imbleau-Chagnon, présidente du CA du MAC

Bonjour,

[redacted], la présidente du CA du MAC a accordé cet après-midi une entrevue téléphonique à Jean Siag, de La Presse, dont l'article sera publié dans l'édition de demain, samedi 27 janvier.

Essentiellement, ses questions ont porté sur des aspects très techniques du projet, tels que les lots qui on fait partie de l'appel d'offres de cet automne et quelle portion du budget représentent-ils, le processus d'appels d'offres par quantité réduite, les aspects précis de la démolition, etc. Notre réponse a été que pour ces aspects techniques du projet, la SQI était la mieux positionnée pour y répondre.

Il a aussi posé quelques questions sur le départ de J. Zeppetelli et le processus de recrutement, la date à laquelle son ou sa remplaçant.e serait nommé.e. Nous lui avons décrit les étapes du processus de recrutement et qu'il était difficile de donner une date précise, mais que le tout suivait son cours normalement, pour un poste de ce type.

[redacted]

[redacted]

Bonne fin de semaine,

Merci!

Nancy